DEPARTEMENT DE LA GIRONDE ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1967 6e Circonscription

"POUR LA Ve RÉPUBLIQUE"

Candidature Dr Jean-Claude DALBOS



Dr Jean-Claude DALBOS

Né le 24 septembre 1928, à Bordeaux,
Docteur en Médecine,
Ancien député de la Gironde,
Ancien expert auprès du Conseil économique et social,
Conseiller général — Maire de Pessac.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Gilbert SARAMITE

Né le 3 juin 1907, à Djidjelli, Algérie,
Entrepreneur de travaux publics, au Burck (Mérignac),
Chevalier de la Légion d'honneur,
Ancien Maire, ancien Conseiller général de Constantine,
Ancien Rapporteur général du budget départemental,
Ancien Administrateur de la Caisse de Solidarité
des Départements et des Communes d'Algérie.

RÉCONCILIATION ET EFFICACITÉ

FRANÇAISES, FRANÇAIS DE LA VIe CIRCONSCRIPTION,

Nous avons l'un et l'autre consacré une bonne partie de notre existence au service de nos administrés et, à travers eux, de notre idéal.

Nous ne vous ferons pas le catalogue habituel de promesses.

Nous voulons seulement travailler ensemble à réconcilier les Français, à établir une véritable justice sociale, à développer et équiper notre Sud-Ouest, à construire enfin une Europe véritable.

Nous formons une équipe dynamique et expérimentée, décidée à travailler pour vous.

Aidez-nous.

VU : Le Candidat.

INTERVIEW du Docteur Jean-Claude DALBOS

par Claude MAYDIEU, journaliste à l'O.R.T.F.

● **QUESTION** — Monsieur le Maire, vous êtes, pour les banlieues Ouest de Bordeaux, candidat de la Vᵉ République.

Né à Bordeaux en 1928, second d'une famille de six enfants, vous avez fait dans notre ville toutes vos études secondaires et universitaires.

Entre-temps, vous vous êtes engagé, à l'âge de quinze ans, comme secouriste volontaire sur le Front du Médoc, notamment à la Pointe-de-Grave.

Dès la fin de la guerre, vous êtes entré dans le syndicalisme étudiant et avez occupé à Bordeaux d'importantes fonctions en ce domaine.

Est-ce la raison pour laquelle vous avez décidé d'affronter, parallèlement à votre activité médicale, cette autre bataille difficile qu'est la bataille politique ?

▬ **RÉPONSE** — *Oui, ayant très tôt été plongé dans le drame de la guerre et de l'après-guerre, dans une France meurtrie et une société où étaient loin de régner la Justice et l'amitié, j'ai décidé de répondre, tout de suite, l'un des tout premiers en Gironde, au nouvel appel du général de Gaulle, lorsqu'il a constitué le R.P.F. pour mettre fin au régime des partis.*

Forgé par le syndicalisme, j'étais prêt au combat.

● **QUESTION** — Vous avez très vite pris la présidence des Jeunes du R.P.F. de la Gironde, puis, à travers d'autres fonctions politiques, vous avez été élu comme député contre une opposition de droite et de gauche. Quelques mois après, enfin, vous assumiez les responsabilités municipales de la ville de Pessac. Vous étiez alors le plus jeune député-maire de France.

Faites-vous partie de ces gaullistes auxquels on reproche d'être inconditionnels ?

▬ **RÉPONSE** — *Là, je tiens à vous arrêter. Je suis un gaulliste affirmé et fidèle, mais je suis et je ne serai jamais un gaulliste inconditionnel. En tant que chrétien, et en tant que médecin, je suis profondément convaincu que chaque homme peut se tromper et je n'accepterai jamais de lier inconditionnellement mon sort et surtout ma conscience à un homme, quel qu'il soit.*

Je soutiens la politique du général de Gaulle dans toutes ses grandes options, mais il m'arrive souvent de lutter — et c'est le rôle de tout parlementaire — pour infléchir dans certaines directions que je crois plus justes, certaines prises de position ministérielles, — pour tenter de faire mettre sur la liste des urgences certains problèmes qui, à mon gré, n'ont pas été placés à la place qui leur revient, — pour rectifier, enfin, certaines erreurs de tir, inévitables, quel que soit le gouvernement en place.

● **QUESTION** — Pouvez-vous me citer quelques-uns de ces cas, montrant que, gaulliste fidèle, vous n'avez pas, comme vous l'assurez, été un membre inconditionnel de la majorité ?

▬ **RÉPONSE** — *Certes, ces exemples sont extrêmement nombreux. Je n'insisterai pas sur le problème de l'Algérie, sur lequel chacun connait les positions que j'ai prises. Je préciserai cependant que j'ai demandé l'amnistie générale pour tous les faits antérieurs à la date de l'indépendance algérienne. Que le 12 décembre 1961, à l'Assemblée nationale, je réclamais déjà l'indemnisation des rapatriés et, notamment, que j'ai signé une proposition contre la peine de mort, à une époque où cela était assez difficile.*

● **QUESTION** — Mais tout cela concerne l'Algérie. Sur les autres problèmes, avez-vous suivi scrupuleusement les directives du gouvernement ?

▬ **RÉPONSE** — *Certes non, il n'est pas un débat budgétaire ou social où je n'ai rappelé au gouvernement que, parmi les urgences toutes premières, se situaient celles concernant l'existence même des hommes et des femmes les moins favorisés. Je pense en particulier aux personnes âgées, aux enfants déficients, en faveur desquels j'ai créé au Parlement un mouvement d'aide et d'amitié, et les travailleurs pour lesquels j'ai soutenu de violents accrochages à l'Assemblée nationale avec le ministre du Travail d'alors, M. Paul Bacon.*

Je dois aussi vous rappeler que je suis le premier, en Gironde, lorsque le gouvernement avait pris cette mesure regrettable de la suppression de la retraite des anciens combattants, à être, dans la journée même, monté sur Paris pour protester véhémentement devant le ministre responsable. La presse alors en a fait largement état, ce qui explique sans doute qu'à une époque où les relations étaient froides entre les membres de la majorité et le monde des anciens combattants, ceux-ci m'ont toujours témoigné une amitié sans faille.

● **QUESTION** — Si vous êtes de nouveau porté à la députation, quelles sont vos principales ambitions ?

▬ **RÉPONSE** — *Mes ambitions sont connues.*

Tout d'abord la paix.

PAIX DANS LE MONDE, dont le général de Gaulle s'est fait sans relâche l'avocat.

PAIX ENTRE LES FRANÇAIS, en défendant le projet d'amnistie.

Ensuite, le Progrès.

LE PROGRES par la justice, en luttant pour une revalorisation du travail, pour la suppression des zones de salaires, pour une meilleure répartition des revenus et des richesses, pour que chaque Français puisse se loger, trouver du travail et gagner correctement sa vie.

Paix, Progrès, Prospérité enfin.

PROSPERITE qui ne peut se trouver à l'intérieur que par un regroupement des bonnes volontés et des efforts ; à l'extérieur, que par la construction de l'Europe à laquelle je combats depuis mes années d'étudiant.

Quelles sont nos armes ? *NOTRE CONVICTION, tout d'abord, de mener le bon combat.*

NOTRE RESOLUTION, ENSUITE, de lutter chaque mois, chaque jour et chaque heure de chaque jour pour faire triompher ces objectifs.

NOTRE VOLONTE, enfin, de mobiliser tous les jeunes pour le grand combat politique qui se joue.

« Toute sa vie, le Président — écrivait Jacqueline Kennedy — *s'est efforcé de convaincre les jeunes que la politique était une des plus hautes vocations de l'homme. »*

Si les jeunes le comprennent, l'avenir est assuré. Nous avons besoin d'eux, car notre champ de travail est immense. Pour nos banlieues, tout d'abord, qui sont la chance de Bordeaux et du Sud-Ouest ; banlieues où se posent plus de problèmes que partout ailleurs ; banlieues où se rencontrent plus de misères aussi que partout ailleurs. C'est pour elles que nous avons voulu, les premiers, lancer de nouvelles usines en une époque où régnait le chômage. Notre réussite a été totale et notre parc industriel, avec ses trente-sept usines et ses trois mille emplois nouveaux, a été suivi de bien d'autres, et nous nous en réjouissons !

● **QUESTION** — Votre mandat parlementaire n'est-il pas incompatible avec votre profession de médecin ?

▬ **RÉPONSE** — *Non, bien au contraire. Je n'ai pas l'impression de quitter ma blouse blanche lorsque je me penche sur les problèmes d'une commune, sur les problèmes des « anciens », sur les problèmes de notre société.*

Sur le plan municipal, j'ai pris, en 1959, une ville en pleine crise, dans laquelle les conflits internes paralysaient toute action de progrès. Avec une équipe d'amis dont les couleurs politiques, pour certains, étaient fort différentes des miennes, je me suis attelé à rendre la santé à notre ville. Nous y sommes parvenus, puisque Pessac est passée, en six ans, de la neuvième place, dans ce département de la Gironde, à la troisième place, après Bordeaux et Mérignac.

Nous y sommes parvenus, car les Pessacais sont aujourd'hui réconciliés.

Nous y sommes parvenus, car chacun chez nous peut, aujourd'hui, trouver du travail malgré les soubresauts souvent tragiques de nos entreprises locales.

Je souhaite que nous puissions, dans toute cette circonscription, comme nous l'avons fait à Pessac, réconcilier les citoyens et aider chaque famille à résoudre ses problèmes les plus difficiles

● **QUESTION** — Nous savons l'activité que vous n'avez cessé de déployer au Parlement lorsque vous faisiez partie de la Commission des affaires sociales et familiales. M. Joyon, président de la Commission des personnes âgées, vous a rendu un hommage fort mérité. Pensez-vous que votre combat pour reprendre votre siège parlementaire sera difficile ?

▬ **RÉPONSE** — *Il sera certes très difficile, car il ne peut y avoir pour nos banlieues que deux alternatives : LE FRONT POPULAIRE, groupant les communistes et ce qui reste des vieux partis, tel le parti S.F.I.O., responsable de notre retard en bien des domaines, ou la Vᵉ REPUBLIQUE, avec tous les hommes de progrès — y compris, bien entendu, une grande partie des hommes de gauche — qui voudront tourner le dos au régime des partis et à leurs subtilités pour construire une société nouvelle.*

Le combat sera difficile, car, pour sauver un siège, mes adversaires auront recours à toutes les alliances. Ils l'ont déjà fait.

Je suis candidat au nom de la Nouvelle République et nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider.

C'est aux Electrices et Electeurs de Bègles, Mérignac, Pessac, Villenave-d'Ornon, ceux qui habitent Cestas, Gradignan, Martignas, Saint-Jean-d'Illac ou Canéjan, c'est à eux qu'il appartient de répondre.

Je souhaite non seulement que chacun vote selon sa conscience, mais aussi que chacun apporte sa pierre à l'édifice fraternel que nous voulons construire.

Imp. Pessacaise - T. 21.31.47